



Droit d'auteur / Contrat de travail

Par **Denoï Marina**, le 19/12/2016 à 19:11

Bonjour,

J'organise avec mon université un concert à destination des étudiants. Ce concert doit rassembler quatre groupes de musiciens qui vont interpréter plusieurs morceaux selon les configurations suivantes: Un groupe interprète des compositions classiques, un groupe interprète une reprise d'une chanson d'un artiste vivant, un groupe interprète leurs propres morceaux et le dernier interprète en playback des morceaux d'un album qui vient de sortir dans le commerce.

Je dois rédiger tous les contrats nécessaires, sachant que le concert sera filmé afin d'être conservé dans les archives de l'université et montré aux étudiants les années suivantes.

- Concernant les contrats, l'Université X n'a pas de Licence d'entrepreneur du spectacle, je dois établir un contrat à durée déterminée pour chaque groupe et déclarer au GUSO c'est bien ca ?

- Pour les questions de cession de droits d'auteur, je suppose que c'est à l'université de produire les contrats de cession ?

Il faudra un contrat de cession pour chaque artiste ?

Si on ne sait pas s'il s'agit d'un auteur indépendant ou salarié, comment on fait ?

Comment fonctionne le Playback ?

Merci d'avance pour votre aide ! j'en ai bien besoin !